

Autonomes en Gymnastique

Aider les enfants à s'approprier des savoirs moteurs en toute sécurité et en préservant leur autonomie requiert une organisation rigoureuse établie en concertation avec eux.



L'organisation d'un module d'apprentissage d'activités gymniques au cycle 3 nécessite de concilier les exigences de sécurité, la volonté de favoriser la plus grande quantité d'activités possible dans le temps imparti et la diversité de niveaux des élèves. Cela requiert une démarche favorisant l'autonomie tout en donnant les moyens à chaque enfant de gérer ses apprentissages.

LA DEMARCHE

Nous identifions plusieurs étapes successives auxquelles correspond un dispositif pédagogique. Le questionnement rigoureux, avant et après chaque phase, et la coopération par binôme permettent d'objectiver progressivement les prestations réalisées.

Respecter les consignes organisationnelles

Un panneau organisateur, présenté en début de module d'apprentissage, rappelle en permanence les consignes de sécurité tant actives que passives (cf. encadré ci-dessous). Il y est fait référence à chaque début de séance et à toute occasion qui le nécessite.

Connaître les niveaux de progrès

Huit ateliers sont répartis dans le gymnase, chacun correspondant à un verbe d'action spécifique : franchir, rouler en avant, rouler en arrière, tourner-voler, se déplacer en équilibre, sauter, se renverser

(le trépidé), se renverser (l'appui tendu renversé, ATR). Pour chacun, les élèves prennent connaissance d'un panneau (voir dessin page suivante) présentant :

- le dispositif,
- le but,
- les critères de réussite,
- les différents niveaux de réalisation possibles dont la difficulté est repérée par trois couleurs.



Pour agir en toute sécurité

En gymnastique, avant de m'élancer et de réaliser un élément gymnique ou une acrobatie, je dois :

- vérifier que le matériel est bien placé (les tapis sont correctement positionnés, le mini-trampoline est dans l'axe du tapis) ;
- m'assurer que personne n'est en action à l'atelier (sur les tapis, dans la zone d'élan) ;
- réfléchir sur ma propre exécution : déterminer le type de posture à adopter en fonction de la figure et y associer mentalement les critères de réalisation ;
- énoncer à mon partenaire ce que j'ai l'intention de réaliser pour lui permettre d'observer précisément et m'aider à progresser (par exemple : « je vais faire la roue, regarde si mes jambes sont tendues ») ;
- attendre impérativement l'enseignant pour l'atelier salto.

Situer son niveau d'habileté

Lors des deux premières séances, les enfants découvrent les aménagements et expérimentent les actions possibles. Par binôme, ils apprennent à formuler leur projet d'action « ce que je vais faire », leur réalisation « ce que j'ai fait » et intègrent les remarques de l'observateur.

A l'issue de cette phase de découverte, ils mentionnent sur leur fiche personnelle les actions déjà maîtrisées.



Se forger un projet d'acquisition

A partir de cette évaluation, ils déterminent le niveau qu'ils souhaitent atteindre à chaque atelier, le contrat étant de progresser dans, au moins, deux familles d'action gymnique.

S'entraîner pour améliorer ses conduites motrices

Lors des séances suivantes, les élèves s'entraînent et échangent entre eux sur les niveaux de réalisation atteints pour confronter leurs perceptions personnelles.

La présentation de deux postures caractéristiques à construire permet de guider leurs recherches en précisant les conditions de réalisation :

- les postures groupées concernent les actions de rouler, tourner et voler. Pour réussir, « je dois me mettre en boule en amenant le menton contre la poitrine, en montant mes genoux aux épaules ; c'est plus facile si je regarde mon ventre » ;
- les postures alignées apparaissent dans les actions se renverser et maintenir un équilibre. Pour les maîtriser, « je dois être droit comme un I, aligner tout le corps (bras – buste – jambes) et regarder mes mains ».

Évaluer son apprentissage

Lors de la dernière séance, l'évaluation des progrès se fait avec la présentation d'un enchaînement des figures gymniques maîtrisées à chaque atelier.

La fiche bilan (voir ci-contre) est complétée et l'on vérifie la réalisation du contrat de progrès.

Cette démarche développant l'autonomie des enfants permet à l'enseignant de se décentrer de la conduite de l'activité pour se consacrer à la gestion du dispositif, l'aide ou la parade et surtout être disponible aux questionnements des enfants.

Olivier Brignon,

Photos : B. Zimmer,

Dessin : Corinne Arcelin

Extrait de la revue EPS n°110, novembre-décembre 2002, pp 28-29.

www.revue-eps.com

